



Les bons comportements en cas de catastrophe climatique

Face à toutes les catastrophes :

- Prévenir les voisins, en priorité les plus fragiles.
- Recharger son téléphone et sa batterie de secours.
- Se faire connaître auprès des services de secours lorsqu'on est en situation de dépendance.

- Suivre les consignes des autorités via la radio ou la télévision.
- Préparer son sac d'urgence.

Avant de quitter sa maison :

- Couper le gaz et l'électricité.
- Fermer les portes et les fenêtres.

Faire face à une inondation

Pour se protéger :

- Gagner un point en hauteur pour se mettre à l'abri de l'eau (par exemple, monter à l'étage).
- Ne pas se déplacer sauf si les autorités le demandent.
- En cas d'obligation de déplacement, signaler son départ ainsi que sa destination à ses proches.
- Ne jamais traverser une zone inondée ni à pied ni en voiture et ne pas s'approcher des fils électriques tombés à terre.
- Ne pas attendre le dernier moment pour évacuer si l'ordre a été donné.
- S'assurer que l'eau est potable avant de la boire.

Pour protéger ses biens :

- Surélever le plus possible de choses dans les étages ou en hauteur.
- Fermer la baignoire : mettre le bouchon et du poids dessus pour le maintenir, pour éviter que la boue ne ressorte par là.
- Ne rien stocker au sous-sol, dans l'idéal le condamner.
- Boucher au mieux toutes les ouvertures du domicile avec du linge ou du ruban adhésif (pourtour des fenêtres, encadrement de la porte).
- Vider le congélateur et le frigo avant de quitter la maison.

En cas de canicule

- Prendre régulièrement des douches ou des bains frais sans se sécher.
- Boire régulièrement, au moins un litre et demi par jour.
- Baisser les stores ou fermer les volets.
- Fermer les fenêtres dès que la température extérieure est supérieure à celle de l'intérieur.
- Si possible, ventiler ou climatiser au moins une pièce.
- Créer des courants d'air quand la température extérieure est plus fraîche.
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes, entre 11 heures et 18 heures.
- Éviter l'activité physique.
- Ne pas consommer d'alcool, de café ou de boissons très sucrées.
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches : rester en contact tous les jours avec les personnes âgées, isolées ou fragiles (proches, amis, voisins) et vérifier qu'elles ne souffrent pas de la chaleur.
- Être particulièrement vigilants en présence de personnes âgées, de nourrissons ou de jeunes enfants : un coup de chaleur peut arriver très rapidement.
- S'il n'y a pas de possibilité de se rafraîchir chez soi, passer au moins deux heures par jour dans un endroit frais comme un lieu public climatisé.

Une personne fait un malaise à cause de la canicule. Comment réagir ?

- Alerter les secours et suivre les consignes données ☎15, 18 ou 112.
- Transporter la victime dans un endroit frais.
- Déshabiller la victime ou desserrer ses vêtements.
- Arroser la victime ou la recouvrir avec

un linge humide en incluant la tête et la nuque pour faire baisser sa température.

- Si la victime est consciente, lui proposer de boire de l'eau.
- Si elle est inconsciente et qu'elle respire normalement, la mettre en position latérale de sécurité en attendant les secours.

En cas d'incendie

Si l'on est témoin d'un départ de feu. Que faire ?

- Tenter d'éteindre le feu, s'il n'est pas trop important, avec un extincteur ou une couverture mouillée.
- Appeler les pompiers au plus vite ☎18.
- Ouvrir le portail pour faciliter l'accès des secours.
- Arroser les abords de sa maison et les parties en bois tant que le feu n'est pas là.
- Couper le gaz et fermer les bouteilles de gaz situées à l'extérieur pour éviter une explosion.
- S'enfermer chez soi en attendant les consignes.
- Écouter la radio ou la télévision pour être informé.
- Fermer les volets, portes et fenêtres pour éviter de provoquer des appels d'air.
- Boucher les entrées d'air avec des chiffons mouillés.
- Arroser les portes et fenêtres de l'intérieur afin qu'elles résistent mieux aux flammes.
- Évacuer uniquement sur décision des pompiers.

Des ressources utiles :

Toutes les infos pour se préparer :
<https://www.georisques.gouv.fr/>.
Le module RéSo de la Croix-Rouge :
<https://view.genial.ly/64c7b172b414db0011d22710>.
Les risques de crues :
<https://www.vigicrues.gouv.fr/>.